

Paris, le 13 octobre 2015

Contacts Presse

Mots-clés : EXPATRIATION / FEMMES / POINT PRESSE / SAVE THE DATE /

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Sophie LIEBERMANN
sophie@agence-C3M.com

Protection Sociale à l'Étranger - Expatriation au féminin

Salon Ladurée – mardi 24 novembre – 9 h 00 / 10 h 30
16, Rue Royale, 75008 Paris (métro : Madeleine)

▪ **A l'occasion de la sortie de leur nouveau Livret d'informations « L'expatriation au féminin », la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), le groupe Humanis, deux acteurs majeurs de la protection sociale à l'international, & Expat Communication, spécialisé dans l'accompagnement et l'aide au changement à l'international, convient la presse à un petit déjeuner d'information.**

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE), caisse de sécurité sociale créée en 1978 spécialement pour les Français résidant à l'étranger, le groupe Humanis qui regroupe les solutions Retraite, Prévoyance, Santé à l'international, et Expat Communication, expert de l'accompagnement et de l'aide au changement dans le cadre de la mobilité internationale et éditeur du site <http://www.femmexpat.com>, ont réuni leurs savoirs et leurs compétences dans ce Livret fait sur mesure pour les femmes qui partent vivre à l'étranger, et qui vous sera présenté en avant-première le mardi 24 novembre.

A propos de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

La Caisse des Français de l'Étranger est une caisse de sécurité sociale créée en 1978 spécialement pour les Français résidant à l'étranger. L'adhésion volontaire à la CFE permet aux Français de l'étranger de continuer de bénéficier de la même Sécurité sociale qu'en France. Elle assure la continuité avec le régime général de Sécurité sociale français pendant l'expatriation, au retour et pendant les séjours temporaires en France. Elle permet également d'éviter les pertes de droits ainsi que les délais de carence, fréquents dans le cas d'un séjour à l'étranger.

La Caisse des Français de l'Étranger couvre trois risques : – Maladie – maternité (et invalidité pour les salariés), – Accidents du travail, maladies professionnelles (pour les salariés), – Vieillesse (retraite de la Sécurité sociale gérée par la CNAV – pour les salariés, les anciens assurés d'un régime obligatoire français, les personnes chargées de famille).

Fin 2014, plus de 200 000 Français étaient couverts par la CFE dans le monde entier.

www.cfe.fr

A propos du groupe Humanis

Acteur de référence de la protection sociale en France et à l'international, Humanis protège les personnes tout au long de leur vie et accompagne les entreprises dans la couverture de leurs collaborateurs.

Expert de la protection sociale pour les Français installés à l'international ou en Outre-Mer, Humanis développe des solutions globales en Retraite, Santé et Prévoyance pour toutes les situations de mobilité internationale, en parfaite cohérence avec les systèmes de couverture sociale français. Humanis est ainsi le seul à proposer la transposition totale de la protection sociale « à la française », via un guichet unique en partenariat avec la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

En réponse aux exigences des entreprises à l'international et de leurs salariés mobiles, les équipes d'Humanis mettent en œuvre une relation client de proximité, par : – un interlocuteur dédié sur l'ensemble des contrats pour un accompagnement personnalisé dans la durée ; – un haut niveau de conseil intégrant les aspects sociaux, réglementaires et droit du travail ; – une simplicité de gestion totale par des outils et services pratiques de pilotage des contrats ; – des services sur-mesure s'appuyant sur un réseau d'experts reconnus.

Humanis, c'est aussi la couverture sociale unique pour les entreprises et particuliers en Outre-Mer et pour les salariés en France d'une entité étrangère qu'ils soient salariés d'entreprises sans établissement en France ou personnel des ambassades et des représentations diplomatiques étrangères en France.

Pour plus d'informations : www.international.humanis.com

A propos d'Expat Communication

L'humain au cœur de la réussite de la mobilité internationale. Depuis 2001, nous mettons en œuvre avec passion et créativité des services novateurs et concrets répondant aux besoins identifiés des entreprises qui concernent le collaborateur dans sa mobilité. Notre approche est celle de la transition. Notre spécificité est de faciliter les changements personnels vécus par le collaborateur, son conjoint et ses enfants par le biais de : – Formations pour les conjoints (départ, retour, impatriés) en français et en anglais, – Accompagnement à la recherche d'emploi en expatriation et au retour, – Ateliers pour les enfants et adolescents (départ, retour), – Coaching pour les conjoints et collaborateurs (départ, séjour, retour), – Formations pour les gestionnaires de la mobilité internationale RH, – Abonnement au site internet : <http://www.femmexpat.com>, dédié aux femmes expatriées (collaboratrices/conjointes).

Pour en savoir plus : www.expatscommunication.com